

## FICHE PRESSE

Perpignan, le 2 décembre 2021

## Le Département engagé dans la lutte et la prévention des incendies à l'échelle transfrontalière

Ce jeudi 2 décembre, le Département accueille l'ensemble des partenaires du projet européen COOPEREM pour faire le point sur l'ensemble des actions menées depuis 4 années .

Nicolas GARCIA, 1<sup>er</sup> vice-Président du Département en charge du transfrontalier, Martine ROLLAND, Conseillère Départementale en charge de la transition écologique et Mathias BLANC, Conseiller Départemental en charge des sécurités, sont tous les trois mobilisés sur le suivi de ce dossier.

Comment optimiser les secours lors de grands incendies de forêt dans la zone de l'espace catalan transfrontalier ?

C'est pour répondre à cette question que le projet européen COOPEREM, dédié à la ccordination opérationnelle d'urgence et de prévention des incendies, a été lancé en 2018, sous l'impulsion de la Generalitat de Catalunya, chef de file, du SDIS 66, des Bombers catalans et du Département des Pyrénées-Orientales. La Diputacio de Girona et le SIVU des Albères ont très vite rejoint la démarche.

Face à la menace des feux de forêt transfrontaliers comme celui de 1986 ou celui de juillet 2012 qui ont dévasté de grandes surfaces et mobilisé de gros moyens de secours tant catalans que français, la coopération et la coordination des secours dans ce type d'événement est indispensable.



Le projet a permis d'optimiser et sécuriser les interventions des secours dans la zone transfrontalière, de mettre en place une cartographie transfrontalière et un protocole d'échange de données afin de renforcer la protection incendie de la zone frontalière Le Perthus-La Jonquera.

Dans le cadre du travail partenarial qui a été développé et de façon inédite, le Département des Pyrénées-Orientales assure un rôle de coordination pour l'ensemble des partenaires français, apporte un appui technique et administratif, et participe aux actions de communication pour la promotion du projet COOPEREM.

A l'issue de 4 années de réalisation, les élus, les représentants techniques des collectivités et les acteurs sociaux-professionnels de la prévention et de la lutte contre les incendies ont identifié de nouvelles pistes de travail pour répondre encore mieux aux problématiques communes. Ces dernières, relatives par exemple aux incendies en zone inaccessible, au risque météo adapté au contexte pyrénéen et à de nouvelles formes d'aménagements transfrontaliers, feront l'objet de nouvelles réunions à venir dès janvier 2022, avec la posssibilité de développer un projet « COOPEREM + » dans le cadre du nouveau programme POCTEFA 2021-2027.





Fons Europeu de Desenvolupament Regional (FEDER) Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)















